



Territoire contesté et neutralisé d'après le texte du traité de 1700, d'après les plénipotentiaires français à Utrecht et d'après le 1^{er} Mémoire du Brésil.

Image

Territoire contesté et neutralisé en 1700

Description

Carte du sud de la Guyane et du nord du Brésil

Informations

Extrait:

[FRONTIÈRES ENTRE LE BRÉSIL ET LA GUYANE FRANÇAISE : SECOND MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LES ETATS UNIS DU BRÉSIL AU GOUVERNEMENT DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE ; ARBITRE CHOISI SELON LES STIPULATIONS DU TRAITÉ CONCLU À RIO-DE-JANEIRO LE 10 AVRIL 1897 ENTRE LE BRÉSIL ET LA FRANCE. TOME PREMIER \(ENTRE P. 166-167\)](#)

Provenances:

Bibliothèque Alexandre-Franconie

Type de contenu - document:

Image - Carte, plan

Base:

Bibliothèque numérique Manioc

Format:

image/jpeg

Mots clés

[FRONTIÈRES](#)

[LITIGE FRANCO-BRÉSILIEN](#)

[DIFFÉREND FRONTALIER](#)

[BRÉSIL GUYANE FRANÇAISE](#)

[18E SIÈCLE](#)

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

"Territoire contesté et neutralisé en 1700", . Extrait de: *Frontières entre le Brésil et la Guyane française : second mémoire présenté par les Etats unis du Brésil au gouvernement de la Confédération suisse ; arbitre choisi selon les stipulations du traité conclu à Rio-de-Janeiro le 10 avril 1897 entre le Brésil et la France. Tome premier, BRÉSIL GUYANE FRANÇAISE* , entre p. 166-167. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 20 janvier 2026. Lien: <HTTP://WWW.MANILOC.ORG/IMAGES/B CG973FRAN RES 004-10079 001 0167>.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés